



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHÂTEAUBRIANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE du 18 juin 2024

Le Président de séance et les membres du Conseil d'Administration, convoqués le 12 juin 2024, se sont réunis dans la salle des délibérations.

Présents : M^{me} Claudie SONNET, Vice-Présidente, M^{me} Christine BOURDEL, M^{me} Simone GITEAU, M^{me} Brigitte PALIERNE, M. Loïc GUILLEMOT, M. Jean-Claude BOISSEAU.

Excusés : M. Alain HUNAULT, Président (avait donné pouvoir à M^{me} Claudie SONNET), M. Bernard GAUDIN, M^{me} Jocelyne GAUTIER (avait donné pouvoir à M^{me} Simone GITEAU), M^{me} Jacqueline DURAND (avait donné pouvoir à M. Jean-Claude BOISSEAU), M^{me} Marie-Jo. HAVARD (avait donné pouvoir à M. Loïc GUILLEMOT).

Objet : **Rapport d'Activité 2023**

EXPOSÉ

Madame la Vice-Présidente présente le rapport d'activité 2023 du CCAS. Chaque année, ce rapport obligatoire rend compte des actions du Centre Communal d'Action Sociale durant l'année écoulée.

DÉCISION

Le Conseil d'Administration prend acte du rapport d'activité 2023 du Centre Communal d'Action Sociale.

Fait et délibéré à Châteaubriant, le 18 juin 2024

Pour Le Président, et par délégation,
La Vice-Présidente,

Claudie SONNET



Préfecture de Loire-Atlantique

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-06-2024

Publication le : 20-06-2024

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



Hôtel de Ville - B.P. 189 - 44146 Châteaubriant cedex

Tél. 02 40 81 02 32 - Fax 02 40 28 16 04 - Site internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>

e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr



CCAS
Centre Communal d'Action Sociale

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

LE MOT DU PRÉSIDENT & DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Il emploie 46 agents au 31 décembre 2023, soit 35,5 Équivalents Temps Plein.

Au cours de l'année 2023, 8 456 personnes ont été accueillies physiquement et 8 370 appels téléphoniques ont été recensés.

L'année 2023 a été marquée par :

- **La création de mutuelles santé communales**

Afin de lutter contre le non-recours aux droits et lever les freins à la réalisation de soins médicaux, la Ville de Châteaubriant, via son CCAS, a signé un partenariat avec deux mutuelles santé pour proposer, à tous les castelbriantais, des contrats de qualité à des tarifs préférentiels ;

- **La signature d'une convention avec le Crédit Municipal de Nantes pour proposer le micro-crédit** aux personnes relevant du Point Conseil Budget ;

- **L'obtention, à compter de décembre 2023, de 3 places supplémentaires pour le SSIAD du CCAS de Châteaubriant**

Le SSIAD, qui bénéficie désormais de 51 places dont 3 pour personnes en situation de handicap, est un service permettant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Des soins d'hygiène à domicile ainsi qu'une surveillance 7 jours/7, toute l'année, sont dispensés par les aides-soignantes sur prescription médicale.

Élargir et améliorer nos services et notre contribution pour répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des castelbriantais est, et restera, une priorité du CCAS.

SOMMAIRE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE p. 1 à 5

Missions.....	1
Conseil d'Administration.....	2
Organigramme	3
Accueil.....	4

L'AIDE SOCIALE..... p. 6 à 9

Aide Sociale Légale.....	6
Aide Sociale Facultative.....	7
1) Les secours.....	7
2) Les aides financières aux associations.....	8

MUTUELLES SANTÉ COMMUNALES p. 10

L'ACTION SOCIALE..... p. 11 à 28

Accompagnement social.....	11
1) Accompagnement RSA.....	12
2) Accompagnement hors RSA.....	15
3) Aides financières instruites dans le cadre de l'accompagnement social.....	16
4) Point Conseil Budget.....	17
5) Actions collectives.....	21
6) Habitat Indigne.....	23
Logement social.....	24
Local SDF & Mise en Sécurité.....	26
Sorties à la journée.....	27

LA PRÉVENTION : AU CŒUR DE NOS ACTIONS..... p. 29 à 50

Actions de Santé Publique	29
1) Prévention des chutes	30
2) Prévention des AVC	30
3) Mieux vivre son rôle d'aidant	30
4) Mieux accompagner la maladie psychique.....	31
5) Opération Toutes Pompes Dehors	31
6) Sportez-vous bien !.....	32
7) Bilan de santé - CPAM.....	33
8) Prévention cancers	34
9) Prévention du risque suicidaire	35
10) Prévention des violences intrafamiliales	35
Conseil Local de Sécurité & de Prévention de la Délinquance	36
1) Sécurité routière	37
2) Prévention respect & citoyenneté.....	41
3) Transformer le négatif en positif.....	46
4) Prévention vie affective & sexuelle	46
5) Aide aux victimes	47
6) CDDF	48

LE CENTRE DE SOINS & LES SERVICES SÉNIORS p. 51 à 66

Le Centre de Soins Infirmiers (CSI).....	51
Le Service d'Aide À Domicile (SAD).....	52
La Téléassistance.....	54
Le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)	55
Le Plan Départemental « Canicule »	59
Livres & Moi	59
La Semaine Bleue	60
Le Foyer Restaurant	61
L'après-midi Cabaret.....	64
Le Noël des Aînés	65

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PREVENTION

SANTÉ

Le Centre d'Action Sociale est un établissement public administratif communal ou intercommunal (art. L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

La loi particulière n°86-17 du 6 janvier 1986 a défini et organisé les Centre Communaux d'Action Sociale. Le décret n°95-562 du 6 mai 1995 a poursuivi dans cette direction. Ainsi, dans chaque commune, le Centre Communal d'Action Sociale répond à deux missions principales :

« Il anime une action générale de **prévention** et de **développement social** dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées... »

(art. L123-5 du CASF)

« Il participe à l'**instruction des demandes d'aide sociale** et les transmet à l'autorité compétente. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande. »

(art. L123-5 du CASF)



SOLIDARITE



LOGEMENT



ACCOMPAGNEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION



6 MEMBRES ÉLUS

Alain HUNAUT, Maire, Président,
Claudie SONNET, Vice-Présidente, Adjointe
à la Solidarité et au Handicap
Christine BOURDEL, Vice-Présidente déléguée,
Adjointe Proximité Famille
Simone GITEAU,
Bernard GAUDIN,
Brigitte PALIERNE,
Conseillers Municipaux.



5 REPRÉSENTANTS D'ASSOCIATIONS

Jean-Claude BOISSEAU - ADAPEI 44
Jacqueline DURAND - ORPAC,
Jocelyne GAUTIER - UDAF,
Loïc GUILLEMOT - AFM-Téléthon,
Marie-Jo. HAVARD - Conférence Saint-Vincent-de-Paul.



LE BUDGET 2023

Dépenses : 1 953 631,12€

Recettes : 1 941 024,27€

Subvention de la Ville : 500 000 €

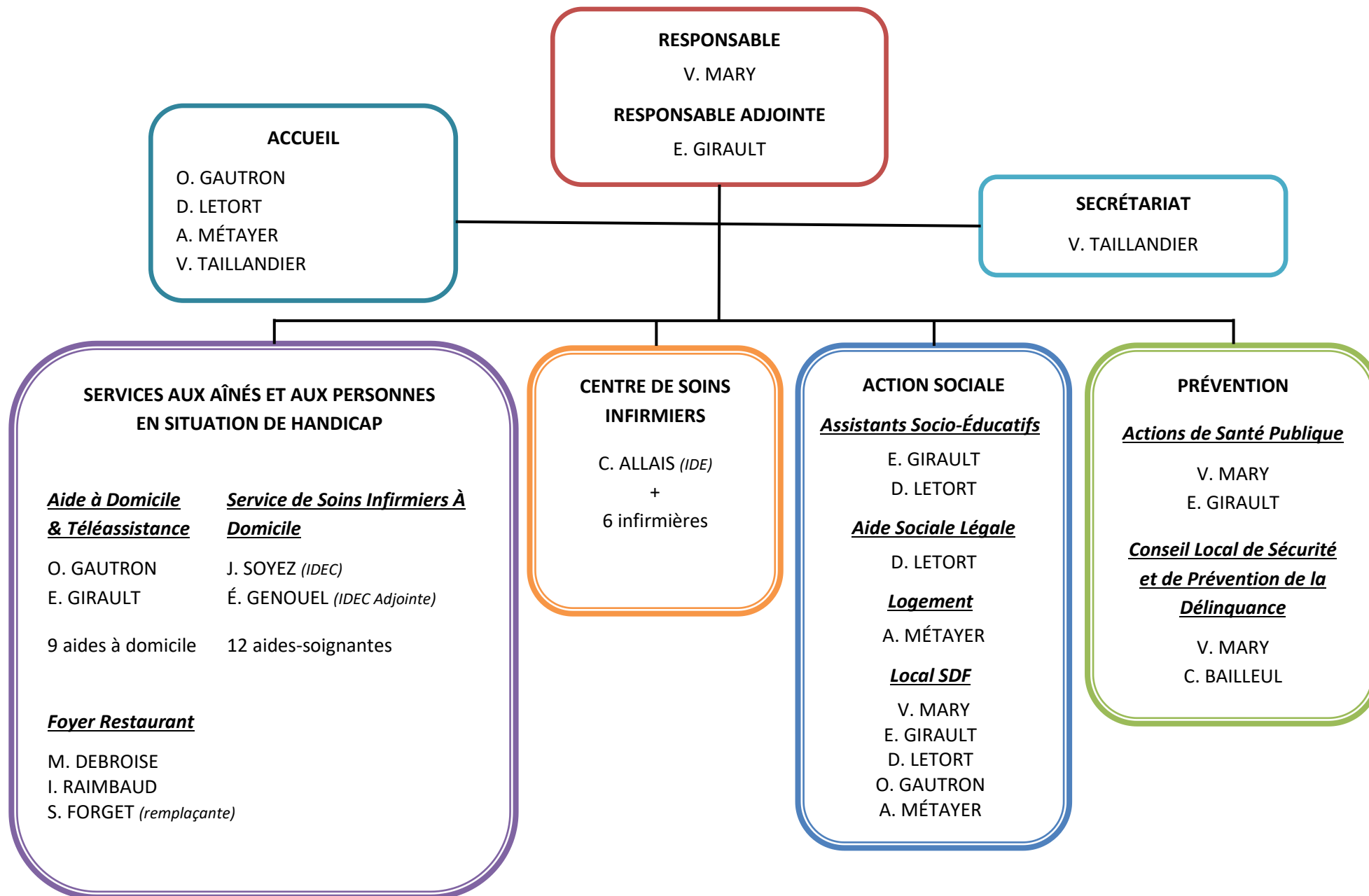
Par délibérations, le Conseil d'Administration régie les différentes missions, services et projets du CCAS.

En 2023, le Conseil d'Administration a siégé **5** fois.

La Commission Permanente, quant à elle, s'est réunie **10** fois,

soit **58 délibérations**

Le CCAS emploie 46 agents au 31 décembre 2023, soit 35,5 Équivalents Temps Plein



ACCUEIL

Accueil physique : 8 456 personnes, soit 705/mois



Accueil téléphonique : 8 370 appels, soit 698/mois

dont :






Identifier une demande et orienter la personne en fonction des besoins exprimés

Service de proximité à l'écoute de la population

ACTION SOCIALE		
Aide sociale légale	21	17
Travail social	802	734
Logement	294	499
e-démarches	13	2
Courriers Domiciliation	329	103
Local SDF	28	66
Noël & Cabaret Aînés	2 859	118
Sorties à la journée	38	28
TOTAL	4 384	1 567

STAGIAIRES	
CSI	1
SSIAD	2
SAD	3
CCAS	7
Foyer Restaurant	4
TOTAL	17

CCAS HORS ACTION SOCIALE		
CCAS	1 955	3 434
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	100	603
CENTRE DE SOINS INFIRMIERS	903	1 507
SSIAD	67	674
TÉLÉASSISTANCE	97	69
RÉORIENTATION VERS AUTRES ADMINISTRATIONS	278	455
PERMANENCES 	672	61
TOTAL	4 072	6 803

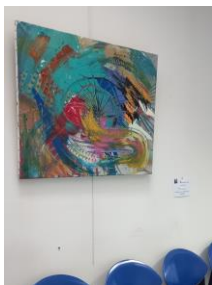


MISE À DISPOSITION D'UNE BOÎTE À LIVRES AU CCAS

Depuis fin septembre 2020, une boîte à livres est installée dans les locaux du CCAS.

Le principe est simple, tous les particuliers viennent déposer dans la boîte des livres qu'ils ne souhaitent pas conserver et peuvent en récupérer de nouveaux que d'autres personnes ont déjà déposés.

EXPOSITIONS au sein du CCAS sur L'ANNÉE



L'AIDE SOCIALE

AIDE SOCIALE LÉGALE



21 personnes
reçues

L'aide sociale aux personnes âgées comprend :

- ↳ Les dépenses relatives à l'aide à domicile (aide ménagère...),
- ↳ Les dépenses liées aux prises en charge en hébergement.

L'aide sociale aux personnes en situation de handicap recouvre :

- ↳ Les dépenses d'aides à domicile (aide ménagère ou auxiliaire de vie...),
- ↳ Les aides à l'hébergement (accueil en établissement, accueil de jour, accueil familial).

Dossiers instruits pour le compte du Conseil Départemental (art. L123-5 du CASF)

Demandes	2021	2022	2023
Placement des personnes âgées de + de 60 ans	11	18	23
Placement des personnes âgées de - de 60 ans	13	8	8
Aide ménagère	19	23	17
Obligation alimentaire extérieure	7	8	10
TOTAL	50	57	58

Depuis 2018, le Conseil Départemental **ne finance plus les frais d'instruction des dossiers élaborés** par le CCAS.

Le CCAS n'émet qu'un avis consultatif, la décision finale appartient au Conseil Départemental.

AIDE SOCIALE FACULTATIVE

1) LES SECOURS

Le CCAS instruit des demandes d'*aides sociales facultatives* qui viennent *en complément* des dispositifs légaux et réglementaires. Elles permettent aux castelbriantais de faire face à des *difficultés financières ponctuelles*.



	2022	2023
Secours accordés	21	23
Refus	5	9
Ajournement	3	3
Dossiers instruits	29	35

Sur **35** demandes déposées, **23** ont reçu un avis favorable.

Nature des aides	2022		2023	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Gaz et/ou Électricité	6	1 917,45 €	12	3 134,28 €
Loyer	6	2 115,70 €	3	703,71 €
Frais de cantine	2	231,09 €	-	-
Demande M.D.P.H.	5	3 806,95 €	3	957,01 €
Eau	-	-	2	345,00 €
Aide au relogement	-	-	2	399,50 €
Aide aux Ukrainiens	2	969,17 €	-	-
Mutuelle	-	-	1	114,20 €
TOTAL	21	9 040,36 €	23	5 653,70 €

2) LES AIDES FINANCIÈRES AUX ASSOCIATIONS



Le CCAS a attribué **33 834,10 €** de subventions aux différentes associations œuvrant sur le territoire communal :

- Des subventions ont été attribuées, pour un montant total de **2 534,10 €**, aux associations suivantes afin de les soutenir dans leurs actions :

- ↪ ACIAH,
- ↪ Conférence Saint-Vincent-de-Paul,
- ↪ Restos du Cœur,
- ↪ Secours Populaire,
- ↪ Tous en Mer

- Le CCAS a subventionné l'ORPAC à hauteur de **25 000 €** ;

- Enfin, le CCAS de Châteaubriant participe, de façon volontariste, au financement du Fond de Solidarité pour le Logement (FSL) à hauteur de **6 300,00 €**.



CONCLUSION

Point accès numérique
en libre service



Discrétion

Information



Échange de livres

Ouvert à tous

Partage

Écoute

Respect



Gestes citoyens

Le Centre Communal d'Action Sociale, lieu ouvert à tous.



Solidarité

Neutralité

Mise en valeur
de talents

Bienveillance

Tolérance



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



MUTUELLES SANTÉ COMMUNALES

Qu'est-ce qu'une mutuelle santé communale ?

Une mutuelle communale ou solidaire est une complémentaire santé mise en place par une commune assurant ainsi son rôle de proximité auprès des habitants afin de leur proposer des contrats de qualité, à tarifs préférentiels.



POUR CHOISIR VOTRE MUTUELLE

Afin de lutter contre le non-recours aux droits et lever les freins à la réalisation des soins médicaux, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Châteaubriant a signé un partenariat avec deux mutuelles pour proposer, à tous les Castelbriantais, des contrats de qualité à des tarifs préférentiels.

La **MBA Mutuelle** et **Mutualia** sont à votre disposition pour tout renseignement aux numéros indiqués ci-dessous et peuvent vous recevoir au Centre Communal d'Action Sociale, 9 Esplanade des Terrasses.

LES PERMANENCES

MBA Mutuelles Magali ROUBINON 06 27 06 03 47 	Mutualia Béatrice COUDERC 06 79 67 69 13
---	---

Uniquement sur rendez-vous
les mardis de 13h30 à 17h au CCAS

- 31 janvier 2024
- 6 février 2024
- 12 mars 2024
- 2 avril 2024
- 14 mai 2024
- 4 juin 2024

Uniquement sur rendez-vous
les jeudis de 13h30 à 17h au CCAS

- 16 janvier 2024
- 1er et 15 février 2024
- 7 et 21 mars 2024
- 4 et 18 avril 2024
- 2 et 16 mai 2024
- 6 et 20 juin 2024

MBA Mutuelle peut également vous recevoir directement dans son agence, 62 rue Aristide Briand.

Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Châteaubriant - 9 Esplanade des Terrasses
42000-CHATEAUBRIANT
02 40 81 52 40

La Municipalité souhaite apporter un soutien actif pour **l'accès aux soins pour tous**. Elle a mandaté le CCAS pour engager une démarche d'appel à partenariat afin de proposer aux castelbriantais une Mutuelle Santé Communale.

Le Conseil d'Administration du CCAS de Châteaubriant a délibéré le 12 avril 2023, validant la mise en place des mutuelles solidaires sur la commune.

Un appel à partenariat a été lancé le 20 avril : 5 mutuelles ont répondu.

Une première analyse a retenu 3 d'entre elles.

Cette analyse a été présentée le 10 octobre aux membres du Conseil d'Administration.

Le 18 octobre, une délibération a entériné ce choix de mutuelles.

Par la suite, une convention d'une durée de 3 ans a été signée avec les **2 mutuelles** ayant donné suite.

Mardi 19 décembre **MBA Mutuelle** et **Mutualia**
ont tenu **une réunion de présentation** au Foyer Restaurant
Plus de 80 personnes présentes

Lors de cette réunion publique, les deux mutuelles ont chacune présenté leurs offres de manière globale.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, **MBA Mutuelle** et **Mutualia** tiennent des permanences au CCAS, sur rendez-vous uniquement, ou directement en agence pour MBA Mutuelle.



L'ACTION SOCIALE

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



- ↳ Repérer, analyser les **besoins** des personnes et proposer une **réponse adaptée**.
- ↳ Informer les castelbriantais de la **politique d'action sociale** du CCAS et garantir **l'accès aux droits**.



“ **Accompagner quelqu'un, c'est se joindre à lui pour aller où il va, en même temps que lui.** ”



1 000 rendez-vous posés :

- ↳ **802** personnes reçues
- ↳ **80,2** % de taux de présence

164 personnes suivies régulièrement :

- ↳ **60** dans le cadre du dispositif RSA
- ↳ **104** pour divers motifs (écoute, santé, budget...)

30 personnes reçues dans le cadre du « Point Conseil Budget »

La durée moyenne impartie aux entretiens est en constante progression.

1) ACCOMPAGNEMENT RSA



- Loi du 1^{er} décembre 2008 applicable au 1^{er} juin 2009.
- Le Revenu de Solidarité Active (RSA) assure aux personnes de plus de 25 ans, sans ressource, un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer.
- Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Cadre juridique



- Le CCAS, acteur de proximité de l'action sociale, joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre du RSA.
- Le Conseil Départemental a conventionné avec le CCAS de Châteaubriant, pour **l'accompagnement social** des allocataires RSA seuls ou en couple sans enfant à charge.
- Les personnes pour lesquelles un projet d'insertion professionnelle est envisagé sont orientées vers des structures d'accompagnement à la recherche d'emploi : Pôle Emploi ou Unité Emploi.
- Participation aux pré-CLI, une fois par mois.

Rôle social



En 2023,
117 personnes ont un dossier ouvert



- 16 nouveaux
 - 38 sortants
- } dont 2 entrants-sortants
- 65 présents dans le dispositif depuis + d'un an
 - Parmi les 117 personnes, 57 ne sont pas suivies

Genre

- 80 Hommes
- 37 Femmes

A) Nouveaux dossiers

16 dossiers

Niveau d'études

Bac Pro	4
Sans formation	4
Bac général	3
Niveau CAP/BEP	3
Études supérieures	1
Formation à l'étranger	1

Logement

14 personnes en location
1 personne hébergée
1 propriétaire

Moyenne d'âge

41 ans

B) Dossiers sortants

38 dossiers

Moyenne d'âge

46,4 ans

Motifs de sortie

Déménagement	12
Droit AAH	7
Droits clôturés par le Conseil Départemental	6
Emploi	5
Retraite	5
Décès	2
Orientation vers EDS	1



57 dossiers

Moyenne d'âge

45,5 ans

C) Non suivis

Motifs

Emploi/suivi Pôle Emploi ou Unité Emploi	25
Non-réponse aux convocations/Radiation	10
Déménagement	7
Problèmes de santé	6
Retraite	4
Suivi pour le développement d'entreprise	3
Orientation vers EDS	2

Nombre d'années dans le dispositif

Depuis moins d'un an	2
Entre 1 et 2 ans	20
Entre 3 et 5 ans	26
Entre 6 et 10 ans	7
Entre 11 et 15 ans	1
Plus de 15 ans	1



D) Présents dans le dispositif depuis plus d'un an

65 dossiers

Niveau d'études

CAP/BEP	23
Bac Pro	13
Sans formation	11
Études supérieures	8
Bac général	6
Formation à l'étranger	4

Nombre d'années dans le dispositif

Entre 1 et 2 ans	25
Entre 3 et 5 ans	23
Entre 6 et 10 ans	16
Plus de 11 ans	1

Logement

Parc privé	26
Parc public	23
Hébergement famille ou amis	12
Propriétaire	3
Domiciliation	1

Depuis le 1^{er} janvier 2023

**Les CONTRATS sont
DÉMATÉRIALISÉS**



Moyenne d'âge

48 ans

Situation actuelle

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi	18
Problèmes de santé	17
Unité Emploi	11
Emploi	7
Sans contrat	6
Auto-entrepreneur	3
En attente de retraite	2
Insertion sociale	1

2) ACCOMPAGNEMENT HORS RSA



104 personnes*

↳ **62** pour écoute régulière, santé, démarches administratives, mesure d'expulsion, problèmes CAF et alimentaire...

↳ **54** pour aide éducative budgétaire et/ou mise en place d'une tutelle ou curatelle

↳ **7** pour constitution d'un dossier de surendettement

** Une même personne peut avoir plusieurs demandes et être comptabilisée plusieurs fois.*



Genre

58 Femmes

46 Hommes



Situation au regard de l'emploi

Retraite **32**

Invalidité / AAH **24**

Recherche d'emploi avec allocations **16**

Sans activité **8**

Intérim, CDD, garantie jeune **8**

CDI **7**

Apprentissage **6**

IJ **3**



Situation familiale

Célibataire **52**

Divorce ou séparation **25**

Couple **19**

Veuf **8**



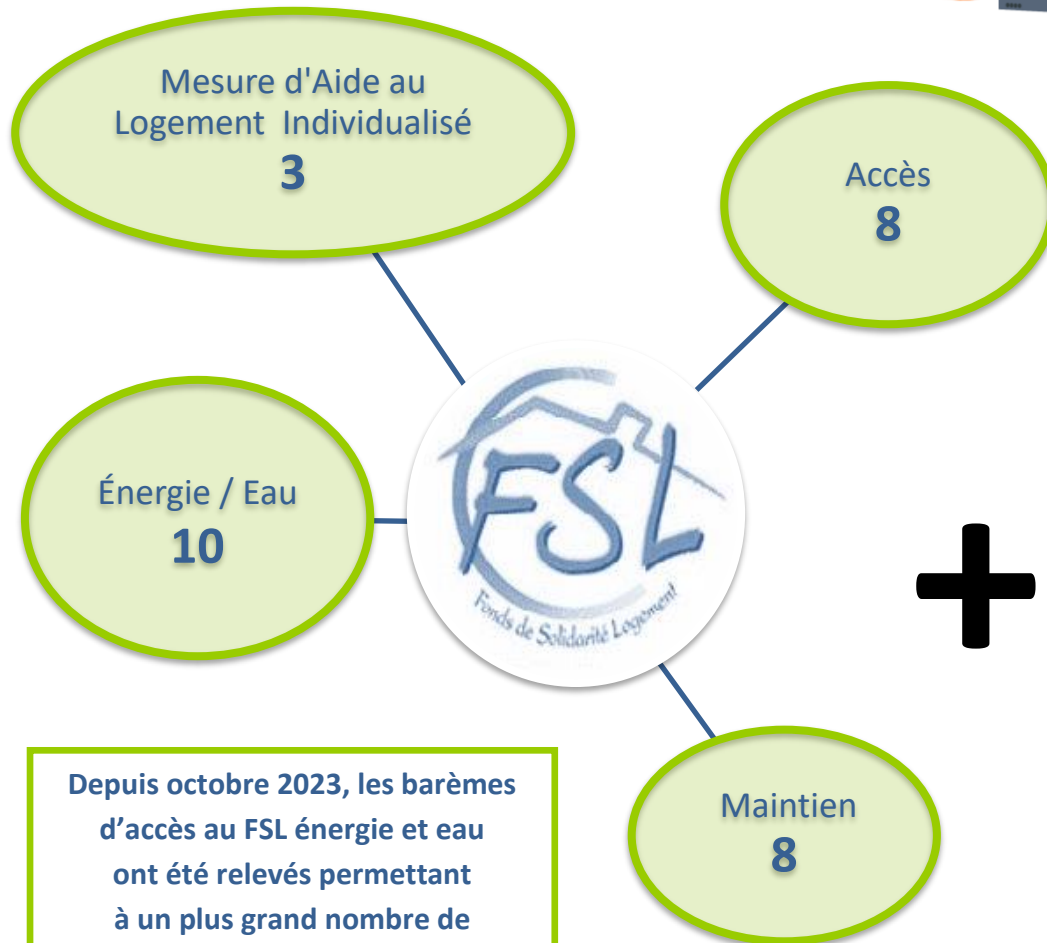
Moyenne d'âge

52 ans

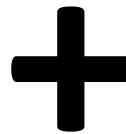
3) AIDES FINANCIÈRES INSTRUITES DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



35 dossiers de demandes d'aides financières ont été instruits auprès des organismes suivants



Depuis octobre 2023, les barèmes d'accès au FSL énergie et eau ont été relevés permettant à un plus grand nombre de bénéficier de cette aide.



Autres aides financières	
Revenu jeune	1
CARSAT	1
CLI - All. Mobilier - All. Véhicule	1 0
CNRACL	1
CPAM	2

4) POINT CONSEIL BUDGET

Pour rappel

En mai 2019, le CCAS a répondu à l'**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** pour la labellisation « **Point Conseil Budget** ». Une opportunité pour renforcer sa politique générale de prévention et de développement social.

Valable 3 ans, cette labellisation permet, grâce au soutien financier de l'État, la mise en place d'un nouveau service ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, hors minima sociaux, hors file active des CCAS, de bénéficier de conseils, d'orientations et/ou d'accompagnement, dans la gestion budgétaire afin d'éviter une situation de surendettement.

Mis en place depuis le 5 novembre 2019

Renouvellement de la labellisation du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024

LABELLISATION



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS À CHÂTEAUBRIANT

Point conseil budget
Dispositif labellisé

DES CONSEILS CONFIDENTIELS, GRATUITS ET PERSONNALISÉS SUR LA GESTION DE VOTRE BUDGET

POURQUOI ? Améliorer la gestion de votre budget, Faire face à une situation difficile, Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle...

COMMENT ? Un interlocuteur expérimenté est à votre écoute. Prise de rendez-vous auprès du CCAS et de la MJD, par téléphone ou par mail.

OÙ ?

- CCAS 9 Esplanade des Terrasses
1^{er} et 3^{ème} mardi du mois, 13h30 à 16h30
- Maison de la Justice et du Droit
14 rue des Vauzelles
2^e et 4^e jeudis du mois, 9h à 12h

RENSEIGNEMENTS :
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
02 40 81 52 40
pointconseilbudget.ccas@ville-chateaubriant.fr
Maison de la Justice et du Droit (MJD)
02 28 50 44 41

Logo of the City of Châteaubriant

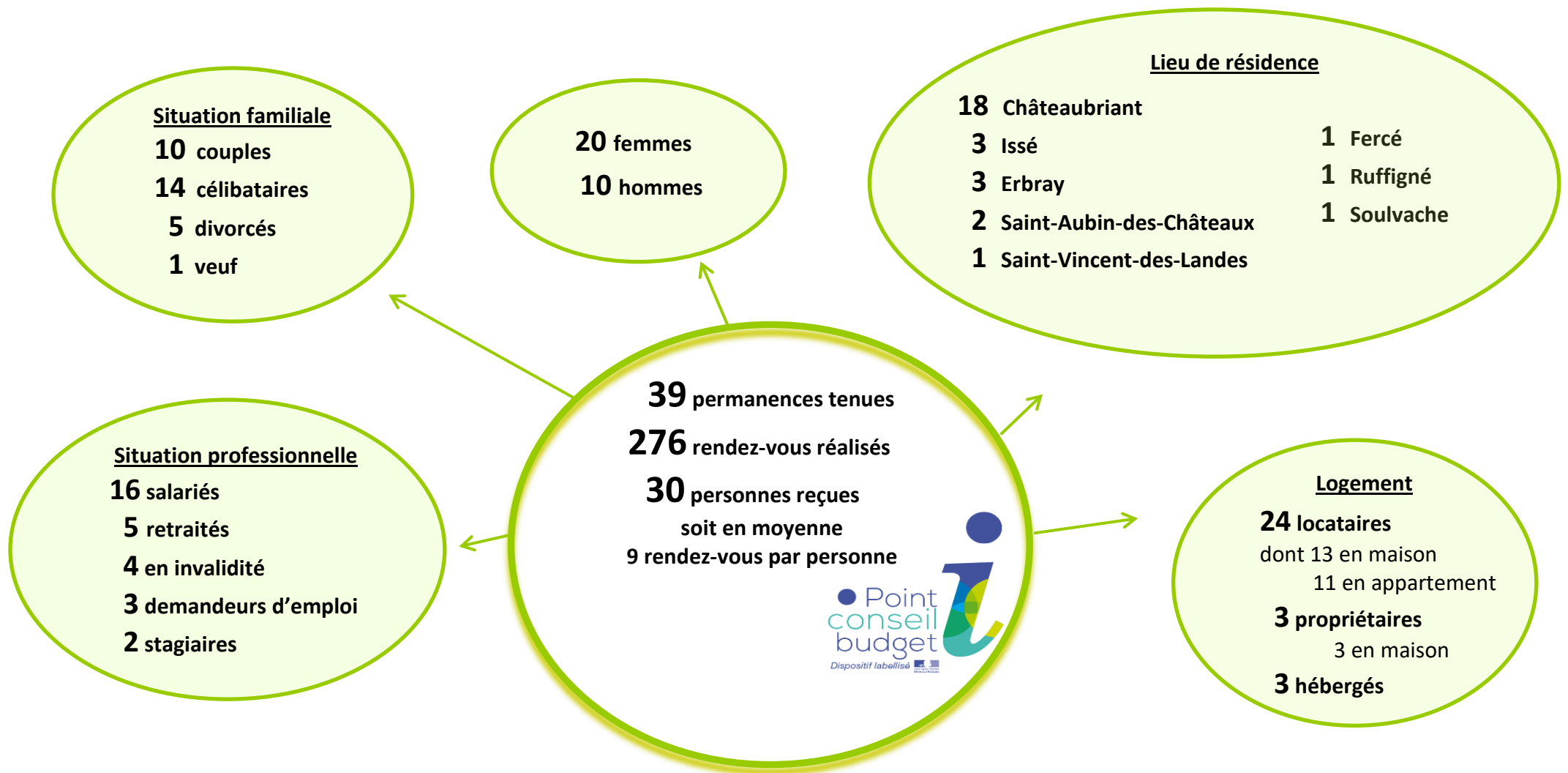
Logo of the French Republic

Logo of the Strategy for the Prevention and Fight Against Poverty

Logo of the Ministry of Solidarity and Health

Logo of the Ministry of Economy and Finance

FONCTIONNEMENT



Objectifs cités lors de l'entretien :

- ↪ Aide éducative budgétaire renforcée
- ↪ Équilibre budgétaire (tous revenus confondus)
- ↪ Amélioration de la capacité du reste à vivre
- ↪ Informations, constitution et suivi de dossiers de surendettement : **5 dossiers déposés**

Au 1^{er} janvier 2023, le CCAS a conventionné avec le **Crédit Municipal de Nantes** pour mettre en place le **micro-crédit social accompagné**.

Une opportunité pour renforcer sa politique générale en matière d'inclusion bancaire

Valable 3 ans, cette convention permet de faciliter l'insertion ou le retour à l'emploi.

Ce prêt est accordé à des personnes à faibles revenus, habituellement exclues du système bancaire traditionnel, pour des projets permettant leur insertion sociale et professionnelle. Il permet de financer des dépenses liées à la recherche d'emploi, l'accès à l'autonomie, le logement, la mobilité, la cohésion familiale ou plus globalement le soutien du budget familial. La personne bénéficie d'un accompagnement individuel lors du montage du dossier de demande, puis pendant toute la durée du prêt. Il n'y a pas de changement de banque, ni de frais en cas de remboursement anticipé.

MICRO-CRÉDIT

 **Crédit Municipal de Nantes**
RESPONSABLE ET SOLIDAIRE



Montant	de 300 € à 8 000 €
Durée	de 6 mois à 84 mois (7 ans)
Taux	3,50 % (fixe)
Frais de dossier	30 €
Assurance emprunteur facultative	: Décès - Perte totale et irréversible d'autonomie

CARACTÉRISTIQUES



15 demandes exprimées

3 dossiers acceptés :

2 achats de véhicule, 1 prise en charge de frais d'avocat

5 personnes n'ont pas donné suite ou le dossier était trop fragile

3 personnes ont leur dossier en cours de constitution

2 personnes ont été orientées vers un dossier de surendettement

2 personnes ont acheté le véhicule par leurs propres moyens

Objectifs

Développer l'éducation budgétaire

3 thématiques

♦ le budget

Jeu Dilemme

Atelier « Comment réaliser un budget ? »

♦ les démarches administratives

Jeu Cours'O Papiers

Atelier « Tri des documents administratifs »

♦ les économies d'énergie

Jeu Éco N'Home

189 personnes sensibilisées

de 15 à 61 ans

32 sessions

10 pour le jeu Dilemme

9 pour le jeu Éco N'Home

7 pour l'atelier « Comment réaliser un budget ? »

5 pour l'atelier « Tri des documents administratifs »

1 pour le jeu Cours'O Papiers

SESSIONS COLLECTIVES

Intervention dans les structures suivantes :

ACPM, Mission locale, AFPA, GRETA-CFA, ALJC

Création d'un support

pour faciliter l'approche lors de l'atelier « Tri des documents administratifs »



5) ACTIONS COLLECTIVES

Les économies d'énergie

290 personnes
ont participé
à ces animations



UNE ACTION DE PRÉVENTION DES ÉCOGESTES SUR LE MARCHÉ, ET AU SEIN DES ASSOCIATIONS CARITATIVES

Entre le 25 janvier et le 9 février, en partenariat avec l'Espece Départemental des Solidarités de Châteaubriant et les associations caritatives du territoire (EMMAÜS, Croix Rouge, Secours Populaire, Conférence Saint-Vincent-de-Paul et Restos du Cœur), le CCAS a organisé **5 temps de prévention autour des « Écogestes »**, au sein même des associations.

Le Mercredi 25 janvier, un stand de prévention était également présent lors du marché, afin de sensibiliser les usagers aux économies d'énergie (eau, électricité, gaz), mais également de les conseiller pour stabiliser et maintenir leurs factures d'énergie, et ne pas déséquilibrer leur budget.

Cette opération a été renouvelée, au sein des associations caritatives, **du 14 novembre au 13 décembre**.



L'estime de soi

7 ateliers réalisés en partenariat avec l'ACPM, l'ALJC, l'Unité Emploi, la CPAM, un animateur sportif de la Ville et le CCAS, et soutenus financièrement dans le cadre de la Politique de la Ville.

- Les couleurs qui me vont bien **14 avril**
- Cuisiner à petit budget **26 mai & 21 novembre**
- Sport en plein air ou en salle **4 mai, 14 & 16 novembre**

Intervention d'une conseillère en image sur une journée
le 31 mai au Foyer de Jeunes Travailleurs

2023

Vendredi 14 avril
LES COULEURS QUI ME VONT BIEN

jeudi 4 mai
SPORT EN SALLE

Vendredi 26 mai
PREPARER UNE LUNCH BOX

Mercredi 31 mai
LOOK ET MIEUX - ETRE

4 ATELIERS
POUR PRENDRE
SOIN DE MOI

Inscriptions
ACPM: 02 40 28 09 70
CCAS: 02 40 81 52 40



**43 personnes
ont participé
aux animations**



6) HABITAT INDIGNE

Définition

De nombreux termes peuvent qualifier les différentes situations d'habitat indigne. Ils dépendent de l'état plus ou moins dégradé du logement :

- logement non décent,
- logement non conforme aux règles d'hygiène de l'habitat,
- logement insalubre,
- péril - bâtiments menaçant, ruine,
- accessibilité au plomb et lutte contre le saturnisme infantile,
- accumulation de déchets.

L'Habitat indigne a une définition juridique (*article 4 de la loi du 25 mars 2009*) de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion :

« Constituent un habitat indigne les locaux ou installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé ».

Depuis 2019, en concertation avec l'Agence Régionale de Santé, une procédure d'intervention a été mise en place afin de répondre aux sollicitations, et ainsi évaluer l'état des logements.

Une fois saisie, par les particuliers, l'ARS sollicite une évaluation par le biais d'une « fiche de repérage ». Un agent assermenté et le responsable du service urbanisme de la Ville se rendent au domicile et établissent leur diagnostic pour qualifier l'état du logement.

12 signalements ont été reçus

Chaque signalement donne lieu à :

Un premier contact téléphonique avec la personne et/ou l'agence immobilière pour disposer d'informations ; une visite du bien ; la rédaction d'un rapport établissant la nature des non-respects du Règlement Sanitaire Départemental ; la qualification du bien « indécemment », « indigne » ou « insalubre » ; un échange avec le CCAS.

En cas d'indignité ou d'indécence, il faut établir l'estimation et le coût des travaux à réaliser, puis transmettre aux plaignants et aux propriétaires. Enfin, vérifier la réalisation des travaux afin de lever ou non l'indécence ou l'indignité en fonction de ce qui a été réalisé.

DES AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT 2020-2025

Vous souhaitez rénover votre logement ou votre immeuble ?

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit et personnalisé

Logement indigne

Agence régionale de l'habitat

HABITAT MIEUX

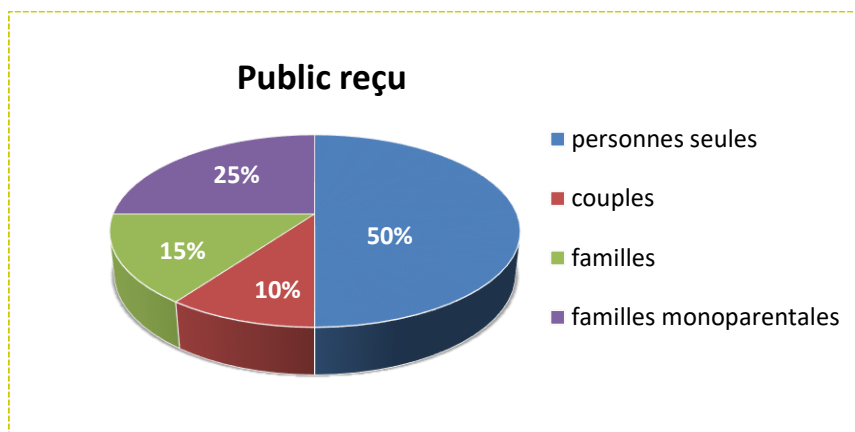
ActionLogement

CCAS

LOGEMENT SOCIAL



- Faciliter l'accès au logement,
- Informer les usagers (*accès aux droits, logements sociaux...*),
- Constituer des dossiers de demande ou de renouvellement à toute personne qui souhaite obtenir un logement social sur la commune ou dans le Département.



324 rendez-vous assurés

235 dossiers traités
154 nouvelles demandes

23% des personnes reçues sont des séniors

123 signatures de contrat de location et **111 départs** enregistrés.

Baguais

Chère

Deil

Juigné

Orangerie

Ville aux Roses

Résidence Fleming

Trinité

Côteaux de la Borderie

Rue Basse

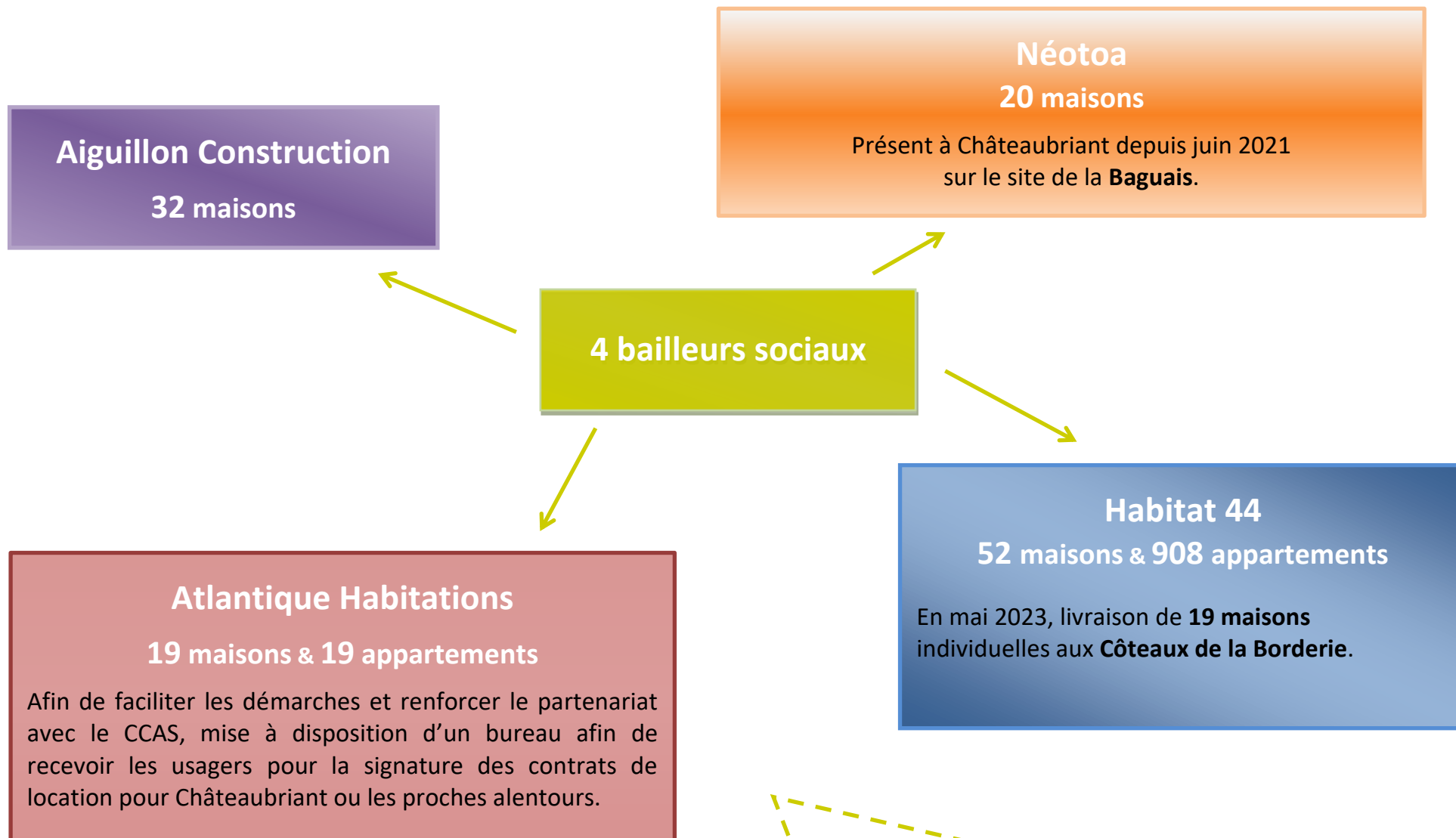
Béré

Vannerie

Vitré

Renac

Rue Hoche



Au 31 décembre 2023, 1050 logements : 927 appartements et 123 maisons individuelles sur 15 sites.

LOCAL SDF & MISE EN SÉCURITÉ

Moyenne d'âge
44,5 ans



- ↳ Lutter contre l'exclusion
- ↳ Ouvert tous les jours de l'année, ce local permet aux hommes* sans abri d'être hébergés jusqu'à trois nuits par mois (douche, repas et machine à laver le linge)

**Ouvert tous les soirs
à 17h30** en semaine
(et le week-end avec un code)
*Ouverture en journée
par GRAND FROID*

*Les femmes et familles victimes de violences intrafamiliales bénéficient d'une mise en sécurité sur un autre site depuis avril 2020.



46 hommes accueillis sur l'année

131 nuitées

(Attention : les personnes orientées par la Gendarmerie Nationale ne sont pas comptabilisées)

SORTIES À LA JOURNÉE



Permettre aux personnes qui ne partent pas en vacances sur la période estivale de pouvoir « s'évader du quotidien » une ou plusieurs journées.

57 personnes
À noter : annulation d'une cinquantaine d'inscriptions du fait de la canicule



VILLE de CHATEAUBRIANT



GEM - L'Étoile Filante

Projet porté par 3 structures afin d'optimiser les moyens humains et financiers



40 personnes

60 personnes

157 PARTICIPANTS

Damgan (56)
Marché & plage



Nantes
Jardin des plantes & Château



Carentoir (56)
Ferme du Monde



Autres partenaires accompagnateurs : l'UFCV et le CSCI

CONCLUSION

Le Centre Communal d'Action Sociale, lieu d'insertion.



LA PRÉVENTION : Au Cœur de nos Actions

Actions de Santé Publique

1. PRÉVENTION DES CHUTES

2. PRÉVENTION DES AVC

3. MIEUX VIVRE SON RÔLE D'AIDANT

4. MIEUX ACCOMPAGNER LA MALADIE PSYCHIQUE

5. OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS

- ↳ Promouvoir la santé et la réduction des risques,
- ↳ Développer la prévention et l'éducation pour la santé,
- ↳ Sensibiliser le grand public au travers de diverses actions menées sur la Ville.

Missions

6. SPORTEZ-VOUS BIEN !

7. BILAN DE SANTÉ

8. PRÉVENTION CANCER

9. PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

10. PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

1) PRÉVENTION DES CHUTES

En partenariat avec la caisse de retraite AGIRC-ARRCO, le CCAS a mis en place une action de sensibilisation de prévention des chutes, le 23 mars 2023.

102 personnes présentes

Par la suite, **20 personnes** se sont inscrites pour des ateliers « gymnastique douce » réalisés par l'association Siel Bleu : 10 séances d'1h00 ont eu lieu dans la salle du Foyer Restaurant.



2) PRÉVENTION DES AVC

Toujours en partenariat avec AGIRC-ARRCO, le CCAS a proposé une action de sensibilisation à la prévention des AVC jeudi 4 mai 2023.

90 personnes présentes



3) MIEUX VIVRE SON RÔLE D'AIDANT



En partenariat avec le CLIC et l'association Alfa Répit, le CCAS a organisé, le 14 septembre, une conférence afin de mieux comprendre le rôle d'aidant auprès d'une personne vieillissante.

14 personnes présentes

Perspectives :

Cycle de 5 ateliers proposés sur 2024, et création d'un café répit.



4) MIEUX ACCOMPAGNER LA MALADIE PSYCHIQUE

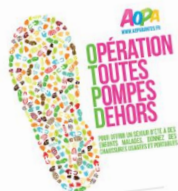
En partenariat avec le Centre Médico-Psychologique, Habitat 44, Une Famille Un Toit et l'Espace Départemental des Solidarités, le CCAS participe à des réunions d'analyse de situations.

La problématique psychique peut entraîner une difficulté dans le maintien dans le logement, le « vivre » en communauté.

Ce groupe permet aux professionnels d'échanger sur les pratiques et la manière de continuer les accompagnements mis en place.



5) OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS



La Ville de Châteaubriant a participé à l'**Opération « Toutes Pompes Dehors »**

Action de collecte de chaussures usagées permettant ainsi le financement d'un séjour de vacances pour des jeunes atteints d'un cancer et leurs accompagnateurs de l'Association Onco Plein Air (AOPA).

Plus de 60 tonnes de chaussures collectées

**Les jeunes malades sont partis en vacances dans les Alpes de Haute Provence
du 20 au 27 août 2023**

24 095 €
collectés
en 2023

6) SPORTEZ-VOUS BIEN !

SPORTEZ-VOUS BIEN, C'EST QUOI ?

Le programme « Sportez-vous bien » est une action municipale mise en place à la rentrée de septembre 2021.

« Sportez-vous bien » s'adresse à tout public, les élèves des écoles élémentaires de la ville, les personnes âgées valides ou à mobilité réduite, ou encore les personnes en situation de handicap.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

L'objectif est d'inciter des personnes à la découverte ou redécouverte d'une activité physique.

Ces personnes seront accompagnées, en fonction de leur profil, vers une reprise en douceur, tout en créant du lien.

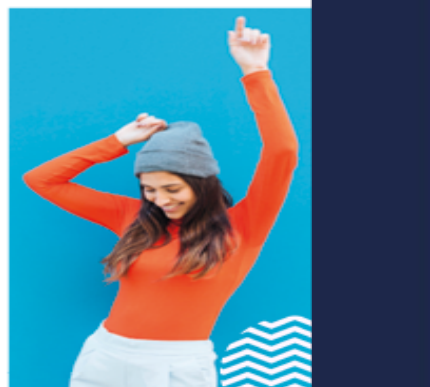
- Développer les temps d'activités périscolaires au sein des écoles,
- Protéger la santé des publics concernés,
- Faire du lien social,
- Maintenir l'autonomie, prévenir les chutes et les accidents domestiques pour les séniors.

Cette action permet à chacun d'être mis en confiance pour ensuite, éventuellement, s'inscrire au sein d'un club sportif.

QUEL EST LE PROGRAMME ?

« Sportez-vous bien » se déroule en cycle de 7 séances d'une heure, en petits groupes de 6 à 10 personnes, avec au programme: gymnastique douce, jeux de ballon, jeux de mémorisation, de précision, parcours de motricité et même un Jeu de l'Oie géant spécialement créé pour l'occasion.

Lieu : **Centre Municipal des Sports (CMS)**
120-154 Rue Baptiste Marcet,
44110 Châteaubriant



INSCRIPTION

- Pour les adultes, **inscription obligatoire auprès du CCAS** de Châteaubriant au 02 40 81 52 40,
- Cycle de 7 séances à raison d'une séance par semaine, entre chaque période de vacances scolaires, le mardi ou le jeudi matin,
- Gratuit.



- Les séances pour les enfants sont organisées dans le cadre des activités périscolaires.



« Sportez-vous bien ! » a lieu **2 fois par semaine**, chaque mardi et jeudi de 10h00 à 11h15.

94 séances sur l'année ont été réalisées avec **12 à 22** personnes par séance.

Le public présent est varié : demandeurs d'emploi, allocataires AAH, salariés, retraités, résidents de l'Éhrétia, adhérents du GEM...

L'âge des participants est compris entre 26 et 90 ans

Au total

1 692 participations



Les activités proposées se font en 2 temps :

- Échauffement du corps de façon quasi-statique,
- Découverte des sports de façon adaptée à chacun, en fonction de son propre rythme et de ses capacités : foot, tennis, badminton, tennis de table, basket...

Les lieux d'exercice varient en fonction de la saison : salle de sport, étang de Choisel, terrain de tennis...

7) BILAN DE SANTÉ – CPAM



Depuis 2022, à l'initiative du CCAS et en partenariat avec la CPAM de Loire-Atlantique, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, l'ACPM et la Mission Locale, des **bilans de santé** ont lieu dans les locaux du CCAS :

Les 30 mars, le 15 juin le 21 septembre et le 30 novembre

Objectif : permettre à un public éloigné des soins de faire un point sur sa santé, de bénéficier d'actions de dépistage.

Actes réalisés : examens médicaux, analyses biologiques, examen gynécologique, éducation à la santé et présence du MarSoins.

Nombre de places disponibles : 9 par journée.

Perspectives 2024 : renouvellement du dispositif avec 4 dates.

29 participants

9 hommes et 20 femmes

8) PRÉVENTION CANCERS

✓ Prévention « Mars bleu »

En partenariat avec la Ligue contre le Cancer, l'ADPS, les infirmières ASALÉE, le Centre Régional de Dépistage et le MarSoins, le CCAS propose une action de prévention sur le cancer colorectal.

Lieu : Marché de Châteaubriant - parvis du marché couvert

Mercredi 22 mars de 9h00 à 12h30

180 personnes



✓ Prévention liée aux risques solaires

En partenariat avec la Ligue contre le Cancer, l'ADPS, la PMI et le MarSoins pour un dépistage dermatologique, le CCAS propose également une action de prévention du risque cancer de la peau à la population.

Lieu : Marché de Châteaubriant - parvis du marché couvert

Mercredi 28 juin de 9h00 à 12h30

260 personnes



9) PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE

Objectif

Briser le tabou sur le sujet du suicide et apporter des informations, des lieux ressources sur le territoire.

Le 8 février, le CCAS et le CMP ont été au-devant de la population sur le **marché de Châteaubriant** dans le cadre de la **Journée Internationale pour la Prévention du Suicide**.

Sensibilisation de la population, des commerçants ambulants et sédentaires.

80 marques-page distribués



10) PRÉVENTION DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec le Conseil Départemental, la Gendarmerie, le Centre Hospitalier, la CAF de Loire-Atlantique et Solidarité Femmes 44, a proposé une

Action de sensibilisation pour le Grand Public

Tenue d'un stand dans les 4 supermarchés de Châteaubriant

Le Mercredi 29 novembre 2023 (journée)

Thèmes abordés :

L'emprise, les enfants exposés, l'entourage, le dépôt de plainte.

800 personnes sensibilisées

Groupe ressource du territoire castelbriantais

Objectif : Permettre aux professionnels, aux élus et aux bénévoles interpellés par une situation, de bénéficier de conseils.

En 2023, **3 réunions** du groupe ressource ont eu lieu.



CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ & DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (CLSPD)

Le CLSPD a été créé par délibération du 30 septembre 2002 et mis en place le 17 mars 2003.

SOMMAIRE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

1

PRÉVENTION RESPECT & CITOYENNETÉ

2

TRANSFORMER LE NÉGATIF EN POSITIF

3

PRÉVENTION VIE AFFECTIVE & SEXUELLE

4

AIDE AUX VICTIMES

5

CONSEIL POUR LES DROITS & DEVOIRS DE LA FAMILLE

6

Accentuer l'implication des élus dans l'action collective de prévention et de sécurité.

Simplifier le fonctionnement du processus préventif dans le respect des prérogatives de chacun des acteurs.

Coordonner les actions menées à Châteaubriant dans le domaine de la prévention de la délinquance.

Dresser les constats des actions de prévention existantes et les évaluer.

1) SÉCURITÉ ROUTIÈRE

A) Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR)



Former les élèves de 5^{ème} et 3^{ème} à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière (ASSR) 1 et 2.

Sensibiliser les élèves aux comportements à adopter en tant qu'usagers de la route.

Favoriser le dialogue entre les forces de l'ordre et les scolaires.



Maison Familiale Rurale



Collège & Lycée St-Joseph



Collège Robert Schuman



Collège La Ville Aux Roses

880 élèves

2 heures d'intervention



Du 23 janvier au 24 mars 2023, l'animatrice du CCAS et 2 agents de la Police Municipale sont intervenus dans 4 établissements scolaires.

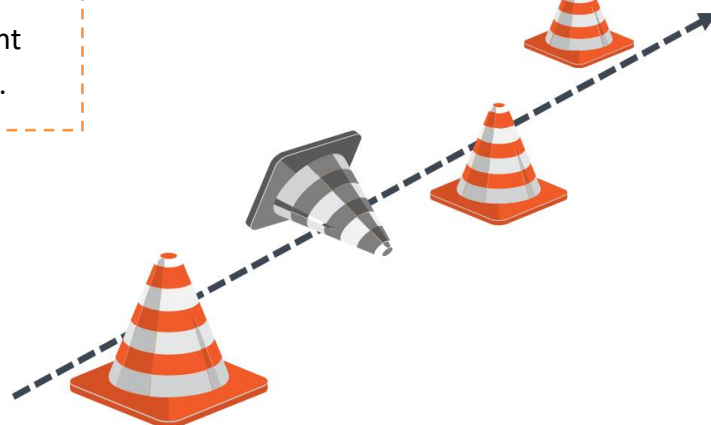
B) Attestation de Première Éducation Routière (APER)

Assurer, auprès des élèves des écoles primaires, des séances de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière.

Valider des notions théoriques sur le déplacement piéton, les pistes cyclables et l'utilisation du vélo.

De mi-mai à début juin

La Police Municipale a organisé des ateliers d'éducation routière pour toutes les écoles élémentaires :
Béré, René-Guy Cadou, Viaud-Terrasses, Claude Monet, Nazareth et la Trinité.



435 ÉLÈVES

ONT BÉNÉFICIÉ DE CETTE FORMATION

CE2 : **138** élèves (permis piéton)

CM1 : **144** élèves

CM2 : **153** élèves (permis cycliste)

« L'ENFANT & SA BICYCLETTE »

Parmi les **élèves de CM1**, **30 élèves** ayant obtenu les meilleurs résultats se sont réunis pour une compétition finale.

Après s'être soumis à des tests de connaissance du Code de la Route, chaque jeune a suivi un parcours chronométré à bicyclette.

Les 3 premiers se sont vus remettre un casque de protection, et le lauréat un vélo.

C) Mise en place d'actions « Trotinettes » et « Vélos »

Le CCAS et la Police Municipale ont organisé 5 temps-forts entre février et mai 2023 :

8 février 2023 : Place Ernest Bréant - **40 jeunes** adolescents de la MFR en internat et adultes en chantier d'insertion

12 avril 2023 : Halle de Béré - **80 jeunes** de l'IME

24 avril 2023 : Quartier de la Ville-aux-Roses avec le Référent de quartier - **20 participants**

13 mai 2023 (matin et après-midi): Etangs de Choisel - Piste vélo, trottinette lors de l'action « Sport-Santé Bien-être » organisée par la Ville - **110 participants**



**Au total
250 personnes sensibilisées**



D) Contrôle de l'éclairage des deux roues

Chaque année, en octobre, aux abords des établissements scolaires, la Police Municipale procède au contrôle de l'éclairage des 2 roues, à titre préventif dans un premier temps, puis de façon répressive en cas de non-respect du délai de mise en conformité des équipements.

60 contrôles effectués

E) Action de prévention pour l'ensemble des salariés Ville et CCAS

Le mercredi 22 novembre 2023, la ville de Châteaubriant via son CCAS a organisé une journée de Prévention Routière avec l'assureur GMF. Cette action, à destination des salariés de la Ville et du CCAS, s'est déroulée à la Halle de Béré.

L'objectif est de permettre un échange et une réflexion sur les comportements routiers dans le cadre professionnel et personnel pour les **225 agents de la collectivité**.

4 ateliers de 30 personnes/heure : voiture tonneau / simulateur de conduite / tapis de perturbateur sensoriel / dégustation de cocktails sans alcool / échanges avec la Police Municipale sur la consommation d'alcool.



2) PRÉVENTION RESPECT & CITOYENNETÉ

A) Semaines du Souvenir et de la Citoyenneté



Du 12 octobre au 11 novembre 2023, **2 457** élèves ont participé à ces évènements.

Temps intergénérationnel entre les aînés et les élèves de CM1-CM2 « Mangeons et jouons ensemble ! »

40 personnes présentes

Le 19 octobre, **25** enfants des classes de CM1-CM2 de l'école primaire Viaud-Terrasses ont déjeuné avec les aînés du Foyer-Restaurant. Ensuite, un après-midi sous le signe du jeu - avec petits chevaux, triominos, dobble, petit bac, devine-tête - s'est achevé par un goûter.



Passeport du Civisme avec visite de la Mairie **157 élèves** de CM2

Membre de l'Association des Maires du Civisme, la Ville de Châteaubriant propose le Passeport du Civisme, guide ludique et pédagogique à destination des élèves de CM2, afin qu'ils puissent réaliser un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives.

Une remise de diplôme est organisée en fin d'année scolaire.

9 missions sur les thèmes suivants sont à réaliser : devoir de mémoire, surfer en sécurité, préserver son environnement, prendre soin de ses aînés...



Conseil Municipal des Jeunes 2022-2024

Composé de **43** jeunes conseillers âgés de 9 à 14 ans, le Conseil Municipal des Jeunes est force de propositions et de réflexion.

Son objectif : l'éducation et la responsabilisation des jeunes.

S'associer à différents projets, interpellier les élus, monter et suivre un dossier, organiser des événements... telles sont les tâches des jeunes conseillers municipaux, élus pour un mandat de deux ans.

Le Rallye Citoyen – 17 octobre 2023

450 élèves de 6^{ème} sensibilisés

Objectifs : Sensibiliser les élèves à leurs droits et devoirs de futurs citoyens
Faire découvrir aux jeunes les institutions et associations locales

Visite de 30 à 40 minutes par structure regroupant les domaines associatifs, institutionnels, culturels, environnementaux, sociaux, et la justice (30 partenaires).

Participation de chaque jeune à **5 ateliers sur la journée**

	9h-9h40	10h-10h40	11h-11h40	Pause	13h20-14h	14h20-15h
SCHUMAN						
Classe 1	Espace Dptal Solidarités	Conservatoire	Office de Tourisme	Salle Ernest Bréant	Médiathèque / Galerie 29	Ludothèque / Guichet unique
Classe 2	MJD / Gendarmerie	UNICEF	Conservatoire	Conservatoire	Maison Ado - APSYADES	Maison de la Mobilité
Classe 3	Communauté Communes	Théâtre de Verre	CCAS	Foyer Restaurant	UNICEF	Conservatoire
Classe 4	Ambassadeurs du tri	RAP / ARCEL (CSCI)	France Service / Foot 5	Halle de Béré	EHRETIA	OMS / UFCV
Classe 5	RAP / ARCEL (CSCI)	Maison des Aidants	ORPAC	ORPAC	Conservatoire	Mairie / Police
VAR						
Classe 1	Office de Tourisme	Mairie / Police	Sous-Préfecture	Halle de Béré	OMS / UFCV	Emmaüs
Classe 2	Saint Vincent de Paul	Anciens Combattants	Ambassadeurs du tri	Halle de Béré	Ludothèque / Guichet unique	Micro-Folie
Classe 3	Anciens Combattants	EHRETIA	Micro-Folie	Foyer Restaurant	Communauté Communes	Office de Tourisme
Classe 4	ORPAC	Office de Tourisme	MJD / Gendarmerie	MJD	Emmaüs	Outil en Main
Classe 5	CCAS	MJD / Gendarmerie	UNICEF	Foyer Restaurant	ORPAC	Espace Dptal Solidarités
Classe 6	Théâtre de Verre	Espace Dptal Solidarités	RAP / ARCEL (CSCI)	Halle de Béré	Sous-Préfecture	MJD / Gendarmerie
Classe 7	Emmaüs	Sous-Préfecture	Maison de la Mobilité	Foyer Restaurant	Micro-Folie	CCAS
ST JOSEPH						
Classe 1	Mairie / Police	Maison Ado - APSYADES	Théâtre de Verre	MJD	MJD / Gendarmerie	EHRETIA
Classe 2	Micro-Folie	Saint Vincent de Paul	OMS / UFCV	Halle de Béré	Maison des Aidants	Médiathèque / Galerie 29
Classe 3	Ludothèque / Guichet unique	Micro-Folie	Saint Vincent de Paul	Halle de Béré	Mairie / Police	UNICEF
Classe 4	Maison des Aidants	Ambassadeurs du tri	Anciens Combattants	Halle de Béré	Centre Socioculturel	France Service / Foot 5
Classe 5	Sous-Préfecture	Emmaüs	EHRETIA	Halle de Béré	Ambassadeurs du tri	ORPAC
Classe 6	Maison Ado - APSYADES	Maison de la Mobilité	Communauté Communes	Halle de Béré	Outil en Main	Centre Socioculturel



La Maison de protection des familles est intervenue par la suite dans les 3 collèges de la Ville, auprès des élèves ayant participé au Rallye, afin de réaliser un module de sensibilisation à la Citoyenneté.

Les séances ont eu lieu le lundi 6 novembre pour 5 classes au collège Robert Schuman, le jeudi 9 novembre pour 6 classes au collège Saint-Joseph et le vendredi 10 novembre pour 7 classes au collège de la Ville-aux-Roses. À l'issue de la séance de 2 heures, chaque élève s'est vu remettre son diplôme « Citoyenneté ».

**« Explique-moi une cérémonie. »
les 12, 13 et 20 octobre**

Intervention en milieu scolaire proposée aux
200 élèves de CM1-CM2, en collaboration par l'ONAC.



Prix de l'Éloquence - Lundi 6 novembre au Théâtre de Verre

Le Prix de l'Éloquence 2023 avait pour thème
« Être jeune et résister en France pendant la seconde guerre mondiale ? ».
44 élèves de 3^{ème} y ont participé.



Cérémonie avec les scolaires - 7 novembre 2023

1 500 élèves du CE2 à la Terminale



Cérémonie du 11 novembre 2023

23 élèves ont accompagné les « porte-drapeaux »



B) Actions de la médiatrice à l'école sur le quartier de la Ville-Aux-Roses



Depuis février 2020, Peggy HARDOUIN est parfaitement intégrée, à la fois dans les établissements scolaires et dans le quartier. Début septembre 2023, ses fonctions ont évolué vers le Centre Socio-Culturel Intercommunal, ce qui explique qu'un recrutement est en cours.

Les 5 activités principales du médiateur

- Présence rassurante et dissuasive à l'intérieur et à l'extérieur des établissements,
- Accompagnement complémentaire des élèves et des familles,
- Prévention et gestion des conflits,
- Mise en place d'actions de sensibilisation et de projets participatifs,
- Médiation par les pairs, rendre les élèves acteurs du bien-être à l'école.

Être tiers facilitateur entre l'école, les familles, le quartier est une mission complémentaire en partenariat avec les autres acteurs éducatifs.

Bilan de l'année scolaire 2022-2023

318 actions en présence active de proximité

74 gestions de conflits

32 actions de sensibilisation : communication non violente, jeux dangereux, médiation par les pairs, orientation professionnelle et scolaire et « vivre ensemble ».

Participation à différents projets en partenariat sur le quartier (exemple : échanges réguliers avec les enseignants et la vie scolaire, les personnels municipaux).

C) Action culturelle sur le quartier de la Ville-Aux-Roses

Intervention d'un orchestre symphonique pour les élèves et adultes du quartier prioritaire

Le 12 mai 2023, **175 élèves** du collège et de l'école primaire de la Ville-aux-Roses ont pu bénéficier d'un concert de l'association la Philharmonie des 2 mondes.

De plus, **17 adultes** du quartier ont pu également assister au concert. L'objectif principal est l'égalité d'accès à la culture et le soutien aux apprentissages de la musique en milieu scolaire.



D) Actions du référent du quartier prioritaire : Daouda LEYE



Depuis mai 2021, la Ville de Châteaubriant a nommé Monsieur Daouda Leye
Référent au sein du quartier de la Ville-Aux-Roses.

Daouda Leye est **l'interface** entre les habitants de la Ville-Aux-Roses et la Municipalité.

Séances au gymnase

Présence le lundi en soirée et le mercredi après-midi

70 ouvertures de salle

Ouverture **chaque jour** de l'année du Foot 5

6 500 passages entre la salle et le Foot 5

En moyenne, de 20 à 40 jeunes par atelier.



Élaboration de projets communs avec les acteurs du territoire

- Participation au Welcome Festival
- Réunion mensuelle avec l'association culturelle Franco-Turque
- Participation à la semaine de l'environnement et à « Sport & santé »

Activités pendant les vacances scolaires

Proposition d'activités sportives diverses

Aller-vers les habitants

Échanges quotidiens avec les habitants sur la vie du quartier, la tranquillité publique, les projets, l'utilisation des équipements du quartier...

Welcome Festival



Terrain de Foot 5

3) TRANSFORMER LE NÉGATIF EN POSITIF

Les 30 novembre et 1^{er} décembre, présentation de 2 spectacles au **Théâtre de Verre de Châteaubriant**, en partenariat avec l'ADPS et le CMP.

« **Transformer le négatif en positif** »

Sensibilisation des collégiens de 4^{ème} et 3^{ème} sur 2 séances en journée

180 personnes présentes

« **La dépression est un panda** »

À destination du tout public, en soirée

50 personnes présentes



310 personnes sensibilisées sur l'année

4) PRÉVENTION VIE AFFECTIVE & SEXUELLE

Le 15 juin, le CCAS a organisé avec l'association **NOSIG**, une formation, pour les élus et les professionnels du territoire, axée sur le thème :

« **Transidentités – Accueillir, accompagner, les comportements à adopter et à éviter** »

Objectifs :

- **Savoir différencier** : identité de genre, sexe, orientation/attraction sexuelle et romantique, expression de genre (*outil Licorne du Genre*)
- **Parcours de transition** : **C'est quoi une transition ?** Le questionnement - Le coming-out - Les démarches (*administratives, médicales*)

Échanges autour des comportements à adopter et à éviter pour sécuriser une personne concernée.



26 professionnels et élus présents

5) AIDE AUX VICTIMES

La permanence France Victimes 44

France Victimes 44 a tenu **11** permanences à la Maison de la Justice et du Droit.

Les principales catégories d'infractions :

- 21 violences volontaires
- 15 viols et agressions sexuelles (*dont harcèlement sexuel*)
- 9 vols aggravés
- 8 abus de confiance, escroqueries
- 7 accidents de la circulation
- 5 harcèlements
- 3 autres atteintes aux personnes
- 3 destructions, dégradations
- 3 vols simples
- 2 menaces, injures
- 1 non représentation d'enfant
- 1 autre atteinte aux biens
- 1 homicide involontaire (hors accident de la circulation)



79 victimes (53 femmes et 22 hommes) - **79** entretiens

36,7% des victimes sont castelbriantaises, les autres personnes sont originaires de **22** autres communes de Loire-Atlantique, et **8** communes de départements limitrophes.

6) CONSEIL POUR LES DROITS & DEVOIRS DE LA FAMILLE (CDDF)

Le Conseil pour les Droits et les Devoirs de la Famille a été créé par délibération du Conseil Municipal de la Ville de Châteaubriant le 5 juillet 2011.



Outil de dialogue visant à mieux écouter les familles, les informer et leur rappeler leurs droits et devoirs envers leurs enfants.

Favorise l'échange d'informations et met en place un **accompagnement parental** pour des familles de mineurs en difficulté dans leurs missions d'éducation.



Problématiques 2023

- . Dégradations volontaires et incivilités
- . Comportement irrespectueux envers le personnel communal
- . Vols
- . Intimidation
- . Squat dans un immeuble

	Nombre de familles convoquées	Nombre de familles venues	Appel téléphonique ou courrier	Signalement veille enfance en danger et lettre au procureur
2012	5	3	-	2
2013	7	3	2	-
2014	9	7	-	-
2015	11	5	1	1
2016	8	6	1	3
2017	11	4	3	1
2018	21	17	1	4
2019	14	14	-	3
2020	7	6	-	2
2021	4	2	0	2
2022	13	11	0	1
2023	10	7	2	7

Le CDDF développe les mesures de responsabilisation avec les 3 collèges de la Ville.

Une délibération a été présentée au Conseil d'Administration du CCAS le 15 décembre 2021, et une délibération similaire au Conseil Municipal de la Ville le 16 décembre 2021.



Définition

La mesure de responsabilisation consiste à participer, en dehors des heures d'enseignement, à des activités de solidarité, culturelles ou de formation, ou à l'exécution d'une tâche à des fins éducatives pendant une durée qui ne peut excéder vingt heures.

Objectifs

La portée symbolique et éducative de la démarche doit primer sur le souci de réparation matérielle du dommage causé aux biens, ou du préjudice causé à un autre élève.

Par exemple, pour un propos injurieux envers un camarade de classe, l'élève sanctionné pourra avoir à réaliser une étude en lien avec la nature du propos qu'il a tenu, ou pour le déclenchement d'une alarme, mener une réflexion sur la mise en danger d'autrui ou être invité à rencontrer des acteurs de la protection civile.

Dans le cadre de cette démarche, l'engagement de l'élève à réaliser la mesure de responsabilisation est clairement actée dans une convention.

Aucune sollicitation des établissements scolaires en 2023.

Action de lutte contre le décrochage scolaire

Le CCAS a soutenu une action particulière de lutte contre le décrochage scolaire en faveur des collégiens du quartier prioritaire de la Ville-Aux-Roses.

Avec l'association « Tous en Mer », un **séjour éducatif** a été réalisé **en catamaran** avec **12 élèves** (6 élèves de 4^{ème} et 6 élèves de 3^{ème}) et un conseiller d'éducation du 9 au 12 mai 2023.

Avant et pendant le séjour, les jeunes ont travaillé sur la vie en communauté, les notions d'hygiène et le respect de chacun, la composition des menus, les courses à faire avant le départ ainsi que le coût.

Une étude sur le vent et les différents courants a également été travaillée.

Parole de jeunes :

« Se dire que tout est possible, l'inconnu peut faire peur mais il est possible de faire de grandes choses. »

« Aller en internat et s'éloigner temporairement de l'environnement habituel peut faire beaucoup de bien. »

Perspective de reconduction en 2024

CONCLUSION

Les 3 niveaux de prévention selon l'OMS :

Prévention primaire : Ensemble des mesures visant à éviter ou réduire la survenue ou l'incidence des maladies, des accidents et des handicaps

Prévention secondaire : Intervention qui cherche à diminuer la prévalence d'une maladie dans une population

Prévention tertiaire : Agit lorsque les symptômes sont présents



Prévention primaire

Semaines du Souvenir et de la Citoyenneté

Prévention des violences intrafamiliales

Médiatrice à l'école

Référent de quartier

Sécurité routière

Transformer le négatif en positif

Action culturelle



Prévention primaire

Prévention des chutes et des AVC

Bilan de santé

Prévention cancers

Prévention du risque suicidaire

Prévention vie affective & sexuelle



Le Centre Communal d'Action Sociale, acteur de prévention depuis de nombreuses années.

Prévention secondaire

CDDF

Tous en mer

Sportez-vous bien !

Mieux accompagner la maladie psychique

Opération Toutes Pompes Dehors



Prévention tertiaire

Aide aux victimes

Mieux vivre son rôle d'aidant

LE CENTRE DE SOINS & LES SERVICES SÉNIORS

LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS (CSI)

Ouvert en 1979, le Centre de Soins Infirmiers est un service qui dispense des soins 24h/24 et 7jours/7 sur prescription médicale, à toute population confondue, à domicile et au centre de soins aux heures de permanences.

L'accueil est assuré **du lundi au vendredi**, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

2 permanences sans rendez-vous chaque jour au CCAS

↻ de 8h00 à 9h00

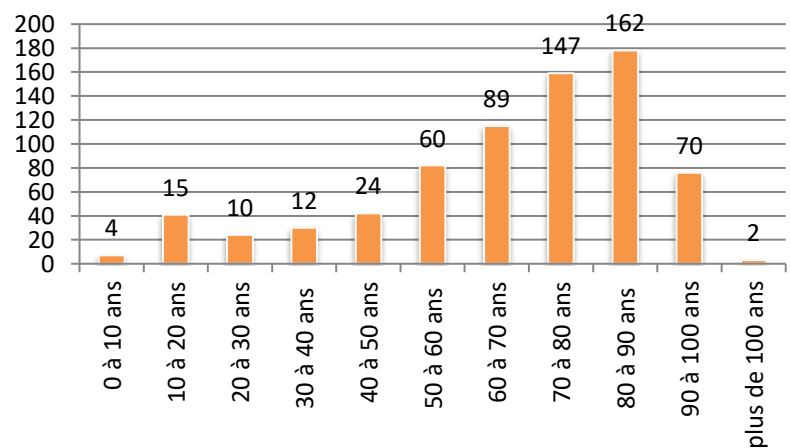
↻ de 11h00 à 12h00

76 336
ACTES

29 473 passages
à domicile

661 passages
au centre

Répartition par classe d'âge



595
PATIENTS

366
Femmes

229
Hommes

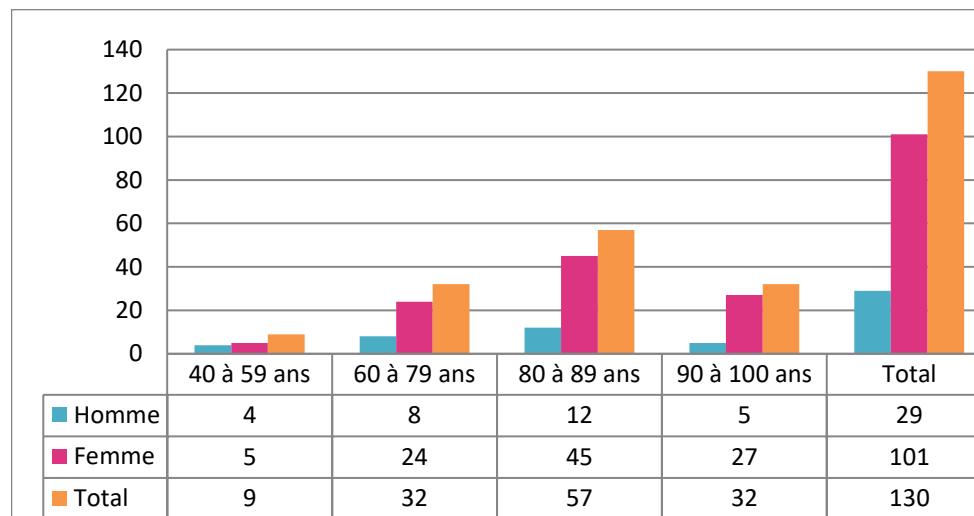
7 infirmières

LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAD)

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou en situation de handicap.

Effectuer les tâches courantes que la personne ne peut plus accomplir seule : ménage, repassage, préparation des repas, entretien du linge, nettoyage des vitres, aide au maintien de l'hygiène corporelle élémentaire, stimulation, promenade.

Contribuer à préserver les liens sociaux : apporter une présence, un soutien moral à la personne et à son entourage dans le respect de ses habitudes de vie et de ses choix.



Répartition par classe d'âges et par sexe sur l'année



Le personnel

1 Responsable
1 Responsable Adjointe

9 Aides à Domicile



Total des heures effectuées

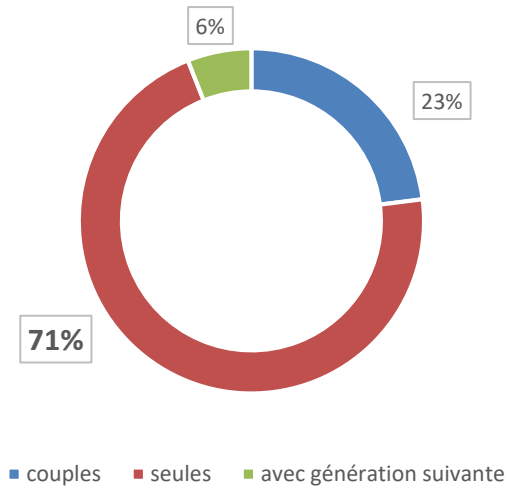
9 651 heures

au 31 décembre 2023

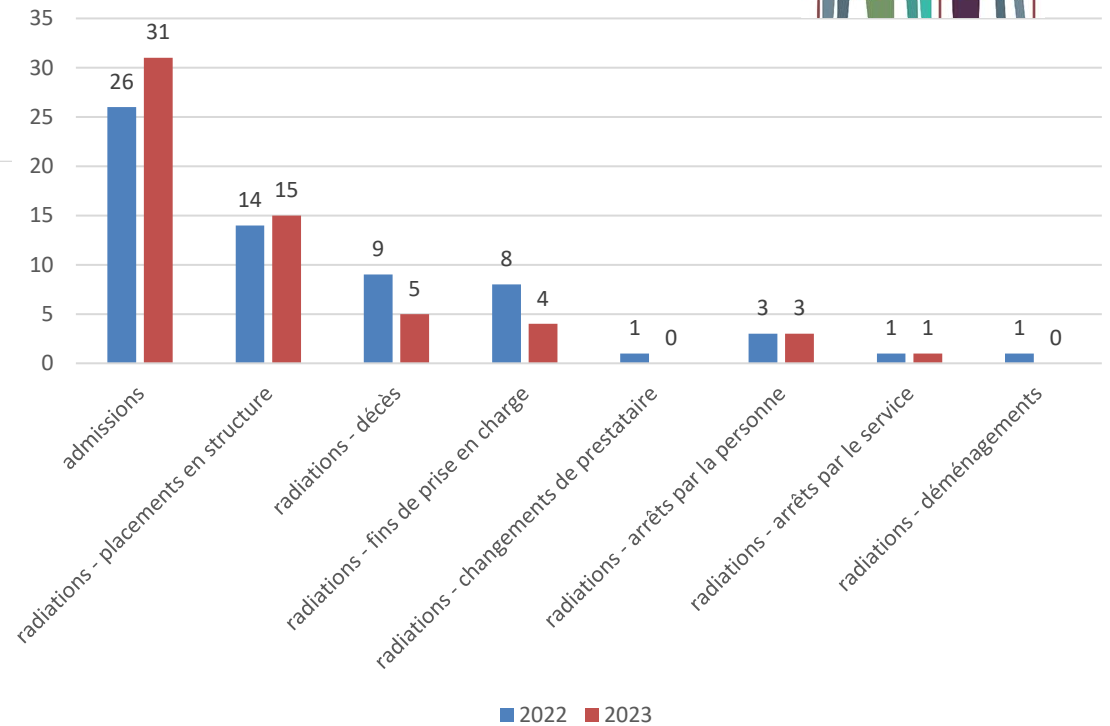
106 personnes suivies

130 accompagnées sur l'année

Répartition par condition de cohabitation



Mouvements



LA TÉLÉASSISTANCE



Ce service s'adresse à toute personne seule ou en couple, malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap, souhaitant rester à son domicile en toute sécurité.

Le Département et une société privée gèrent ce dispositif. La personne le finance en fonction de ses revenus et de sa dépendance.

En moyenne, un délai de 48 heures est nécessaire pour la prise de rendez-vous, indispensable pour la mise en service du matériel.

240 dossiers

en cours au 31 décembre 2023

63 admissions

45 résiliations

88 personnes reçues
pour des informations
sur le service de téléassistance



Formule classique

Tarif plein : 15,11 €/mois

Tarif réduit : 10,07 €/mois

**Formule mobile
(formule classique + mobile géolocalisé)**

Tarif plein : 22,67 €/mois

Tarif réduit : 14,60 €/mois

**Formule GSM
(formule classique + GSM)**

Tarif plein : 21,46 €/mois

Tarif réduit : 12,58 €/mois

LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)



Capacité d'accueil de 48 personnes
et au 1^{er} décembre 2023 obtention de 3 places supplémentaires
soit 51 places au total
dont 3 personnes en situation de handicap de moins de 60 ans

Missions

Admission sur prescription
médicale : **soins de nursing** *

* ensemble des soins d'hygiène et de confort
prodigués à des personnes dépendantes

Accompagnement des aidants

Le SSIAD fonctionne 7 jours sur 7

Budget 2023 du SSIAD : 807 165,17 €
Dotation globale accordée par
l'Agence Régionale de Santé
des Pays-de-la-Loire

Formations suivies par le personnel

Bienveillance, soins palliatifs, recyclage AFGSU, logiciel métier, réunion d'information sur les pathologies dégénératives, tutorat des élèves aides-soignants.

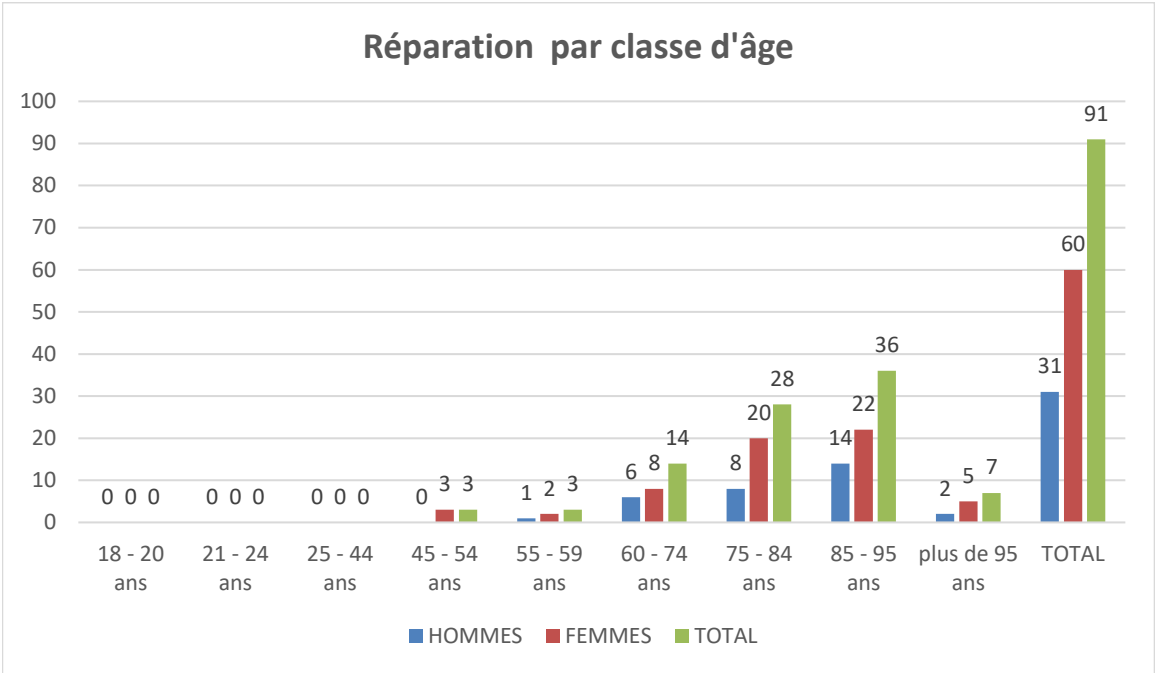
Partenaires

CLIC, MAIA, Conseil Départemental, médecins, infirmiers libéraux, Centre de Soins Infirmiers du CCAS, ESA, Centre Hospitalier Châteaubriant-Nozay-Pouancé, IFSI-IFAS, Services d'Aide à Domicile.

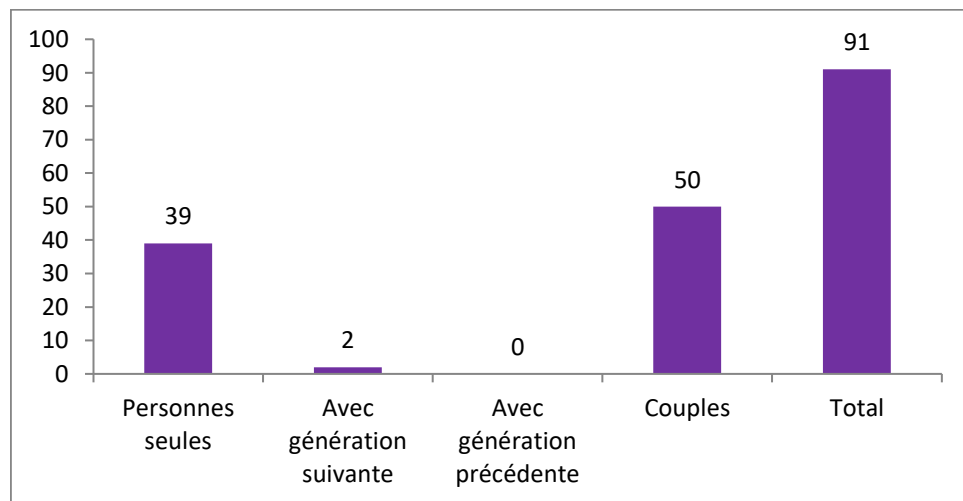


L'activité du SSIAD

2 Infirmières Coordinatrices
12 Aides-Soignantes



Répartition par condition de cohabitation



Le taux de remplissage

	2023 par activité		TOTAL 2023
	Personnes Agées	Personnes Handicapées	
Nombre de prises en charge prévues <i>(nombre de places X 365 jours)</i>	16 518	1 095	17 613*
Nombre de prises en charge réalisées	14 746	960	15 706
Taux de remplissage	89,27 %	87,67 %	89,17 %

80 demandes d'admission
ont été formulées

* 48 places X 334 jours = 16 032]
51 places X 31 jours = 1 581] soit un total de 17 613

Les mouvements

Année	Entrées	Sorties	Total
2022	37 (31 admissions et 6 ré-admissions)	40 (34 radiations)	77 mouvements
2023	52 (48 admissions et 4 ré-admissions)	53 (49 radiations*)	105 mouvements

* Les radiations sont expliquées par les décès (14 dont 3 à domicile), les admissions en EHPAD (6), les arrêts des soins (20), les hébergements temporaires (0), les hospitalisations (9).

Les 6 GIR (Groupes Iso-Ressources) :

mesure du degré de perte d'autonomie

GIR 1 : dépendance totale

GIR 2 : dépendance (fonctions mentales) altérée, aide pour les actes de la vie quotidienne

GIR 3 : capacités cognitives intactes, aide quotidienne pour les soins d'hygiène

GIR 4 : capacités cognitives intactes, aide ponctuelle pour les soins d'hygiène, soutien pour les déplacements

GIR 5 : aide ponctuelle, aide pour l'entretien du logement, courses

GIR 6 : autonomie préservée, aide pour l'entretien du logement, courses



Tout au long de l'année,
le SSIAD a pris en charge
91 patients.

	Nombre de prises en charge		
	2021	2022	2023
GIR 1	3	4	4
GIR 2	16	12	13
GIR 3	18	16	23
GIR 4	34	37	49
GIR 5	0	2	2
GIR 6	1	0	0
Total	72	71	91

LE PLAN DÉPARTEMENTAL « CANICULE »

Depuis 2004, mise en place par le CCAS d'un dispositif de recensement des personnes vulnérables, via les médias et le site internet de la Ville.

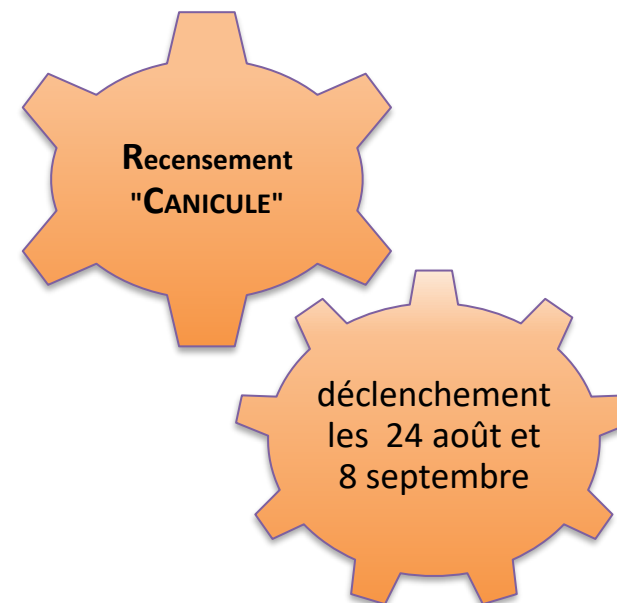
Des messages de prévention ont ainsi été diffusés aux habitants.



Pendant la période de canicule, le CCAS a procédé à des appels téléphoniques quotidiens.

Un tableau de bord a été mis en place pour le suivi des appels.

Tous les services du CCAS ont été attentifs aux usagers fragilisés.



LIVRES & MOI

Accès à la culture :

Permettre aux personnes dans l'impossibilité, même temporaire, de se déplacer, d'avoir accès à la lecture par le portage de livres et/ou de revues à domicile.

4 bénéficiaires



Depuis mars 2022, aide d'une bénévole sur ce dispositif

LA SEMAINE BLEUE



« VIEILLIR ENSEMBLE, UNE CHANCE À CULTIVER »

La Semaine Bleue souhaite, en effet avant tout, promouvoir les contributions que tous les aînés peuvent apporter à la société, quels que soient leur âge, leur état de santé et leur niveau d'autonomie.

Animée par une éthique forte, la Semaine Bleue doit être l'occasion de porter un autre regard sur le vieillissement.

Une semaine d'événements sur tout le territoire, portée par la Communauté de Commune Châteaubriant-Derval, et un temps fort à la Halle de Béré à Châteaubriant le **jeudi 5 octobre** avec stands, ateliers, animations et moments de convivialité sur divers thèmes (alimentation, activités sportives adaptées, bibliothèque sonore, offre de transports, informations santé, visites de structures...).

Mercredi 4 octobre (9 h à 12 h) sur le marché de Châteaubriant
12 stands de professionnels présents dont le CCAS au Marché couvert

👉 **188 personnes ont rencontré le CCAS à cette occasion**



LE FOYER RESTAURANT

Espace privilégié de rencontres, le Foyer Restaurant accueille les castelbriantais de 60 ans et plus qui souhaitent déjeuner dans un espace convivial.

1) ACTIVITÉ



3 382 repas servis



Bénéficiaire d'un repas de qualité, équilibré et varié.

Missions


Chaque jeudi, animations gratuites : loto, jeux d'autrefois...

Lieu de rencontres et de développement du lien social




Depuis septembre 2021, le service « **Aléop à la Demande** » organisé par la Communauté de Communes intervient pour les usagers du Foyer Restaurant.

2) ANIMATIONS



PROGRAMME D'ACTIVITÉ
de Septembre à Décembre 2023



CYCLE DE SOPHROLOGIE

Judi 7 Septembre 2023
Judi 21 Septembre 2023
Judi 28 Septembre 2023

14h au Foyer restaurant

CONFÉRENCE "MIEUX VIVRE SON RÔLE D'AIDANT" AVEC ALPHA RÉPIT

Judi 14 Septembre 2023 - 14h au Foyer restaurant

MICRO-FOLIE - VISITE ET ATELIER ARGILE

Judi 5 octobre 2023 - de 14h30 à 16h30

ANIMATION AVEC LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MARCEL VIAUD

Judi 19 octobre 2023

BOÎTE À MÉMOIRE

Vendredi 17 novembre 2023 - de 14h à 15h - cycle de jeu

REPAS DE NOËL

Courant Décembre

**203 personnes
présentes aux
animations**

Premier contrat Service National Universel au sein du CCAS - Foyer Restaurant

Rencontre avec Aïa, accueillie au Foyer Restaurant dans le cadre d'un SNU.

- **Peux-tu te présenter en quelques mots ?**
Je m'appelle Aïa, j'ai 16 ans, je suis en première ST2S au lycée Guy Môquet et j'aimerais poursuivre mon cursus vers des études d'infirmière, pourquoi pas infirmière militaire.
- **Dans quel cadre as-tu fais ton SNU ?**
J'ai choisi de faire ma mission d'intérêt général au Foyer Restaurant parce que je voulais savoir comment cela se passe.
- **Selon toi, quels sont les points positifs du SNU ?**
On sort de sa bulle, on fait des activités, c'est une expérience très enrichissante. Suite au séjour de cohésion, j'ai choisi de faire ma mission d'intérêt général au CCAS parce que cela s'intègre complètement dans mon futur projet professionnel.



3) ATELIERS NUMÉRIQUES SÉNIORS



En partenariat avec l'association « **le Coup de Main Numérique** », des actions « accompagnement numérique personnalisé » ont été proposées du 9 au 12 octobre et du 6 au 9 novembre 2023

sur 2 sites stratégiques : **au cœur de la Ville Aux Roses** et **devant le CCAS**.

28 personnes ont pu profiter d'une heure d'accompagnement



4) SALLE DU FOYER RESTAURANT



139 mises à disposition à des associations

22 locations payantes

L'APRÈS-MIDI CABARET

Pour la 2^{ème} année, la Municipalité a organisé un après-midi cabaret le **mardi 13 juin 2023** pour les 2 509 castelbriantais de plus de 70 ans.

Un goûter gourmand a été proposé en collaboration avec les boulangeries de la Ville.

Animation assurée par « Passion'Scène » de Sainte-Luce-sur-Loire.



622
personnes
présentes

37 bénévoles

LE NOËL DES AÎNÉS

La journée festive de Noël a eu lieu **7 décembre 2023** à la Halle de Béré pour les aînés de plus de 70 ans.

Animation assurée par l'orchestre « Holiday » composé de 4 musiciens.

Pour les personnes de plus de 70 ans n'ayant pas pu se déplacer à l'occasion de ce repas, un bon d'achat d'une valeur de **12,00 €** leur a été remis (*sous réserve d'avoir fait ce choix avant le 20 novembre*).

1 098 bons d'achat ont ainsi été distribués à l'accueil du CCAS entre le 11 décembre 2023 et le 12 janvier 2024.



648 convives



73 bénévoles

CONCLUSION



GLOSSAIRE

AAH	Allocation aux A dultes H andicapés
ACIAH	A ccessibilité, C ommunication, I nformation, A ccompagnement du H andicap
ACPM	A teliers & C hantiers du P ays de la M ée
ADAPEI	A ssociation D épartementale des A mis et P arents de personnes handicapées mentales (anciennement <i>Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés</i>)
ADAR	Association Départementale d' A ide à D omicile en A ctivités R egroupées
ADPS	A ssociation D e P révoyance S anté
ADT	A ide à D omicile pour T ous
AFPA	A ssociation pour la F ormation P rofessionnelle des A dultes
AGIRC-ARRCO	A ssociation G énérale des I nstitutions de R etraite des C adres A ssociation des R égimes de R etraite C omplémentaire
AII	A ide Individuelle à l' I nsertion
ALJC	A ssociation pour le L ogement des J eunes du pays de C hâteaubriant
BEP	B revet d' É tudes P rofessionnelles
BGE	B outique de G estion pour E ntreprendre : Aide à la création et au développement des entreprises
CAF	C aisse d' A llocations F amiliales
CAP	C ertificat d' A ptitude P rofessionnelle
CARSAT	C aisse d' A ssurance R etraite et de la S anté A u T ravail
CFAS	C ode de la F amille et de l' A ide S ociale
CICAS	C entre d' I nformation, de C onseil et d' A ccueil des S alariés (des régimes de retraite)
CLI	C ommission L ocale d' I nsertion
CPAM	C aisse P rimaire d' A ssurance M aladie

CSAJ.....	Contrat de Soutien à l'Autonomie des Jeunes
CSCI.....	Centre Socio Culturel Intercommunal
EDS.....	Espace Départemental des Solidarités
ETP.....	Équivalent Temps Plein
FAJ.....	Fond d'Aide aux Jeunes
FNATH.....	Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
FSL.....	Fonds de Solidarité Logement
GEM.....	Groupe d'Entraide Mutuelle
GRETA-CFA.....	GRoupement d'ETAbissements - Centre de Formation d'Apprentis
IDE.....	Infirmière Diplômée d'État
IDEC.....	Infirmière DE Coordination
IME.....	Institut Médico Éducatif
MDPH.....	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MFR.....	Maison Familiale Rurale
ONAC.....	Office National des Anciens Combattants (et Victimes de Guerre)
ORPAC.....	Office des Retraités et Personnes Actives du Castelbriantais
PCB.....	Point Conseil Budget
PPAE.....	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi
PRO BTP.....	Groupe de PROtection sociale du Bâtiment et des Travaux Publics
RSA.....	Revenu de Solidarité Active
UDAF.....	Union Départementale des Associations Familiales
UFCV.....	Union Française des Centres de Vacances et de loisirs



R A P P O R T D ' A C T I V I T É 2 0 2 3

Présenté par nous, Président, Vice-Présidente et Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Châteaubriant,
À Châteaubriant, le 18 juin 2024

Le Président,

Excuse

Alain HUNNAULT



La Vice-Présidente,

[Signature]

Claudie SONNET

Les Membres,

Christine BOURDEL

[Signature]

Simone GITEAU

[Signature]

Bernard GAUDIN

Excuse

Brigitte PALIERNE

[Signature]

Jocelyne GAUTIER

Excuse

Jacqueline DURAND

Excuse

Loïc GUILLEMOT

[Signature]

Jean-Claude BOISSEAU

[Signature]

Marie-Jo. HAVARD

Excuse

Préfecture de Loire-Atlantique

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 20-06-2024

Publication le : 20-06-2024

Pour le Président,
La Vice-Présidente
Claudie SONNET



[Signature]